



**CEEAC**

**ECCAS**

*La Commission*

Libreville, le 16-05-2025

## AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), créée par le Traité d'octobre 1983 et révisé en 2019, compte actuellement onze (11) États membres à savoir Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad.

Les missions de la CEEAC sont définies au chapitre II article 4 du Traité révisé qui stipule que le but de la « Communauté est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenus dans les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les Etats membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain».

Conformément au Traité révisé de la CEEAC, le Président, le Vice-Président et les Commissaires de la Commission sont nommés par la Conférence pour un mandat de cinq (5) non renouvelable après présélection par le Conseil des Ministres sur la base des candidatures introduites par les Etats membres.

Le mandat des membres de la Commission en poste arrivera à son terme en août 2025. A cet effet la Communauté souhaite procéder au renouvellement des membres de la Commission.

Par ailleurs, la Commission de la CEEAC envisage également de procéder au lancement d'un appel à candidature ouvert aux postes de Secrétaire général de la Commission et de Conseiller juridique de la Communauté, créés respectivement par décisions n° 09/CEEAC/CCEG/XXV/24 et n° 10/CEEAC/CCEG/XXV/24 de la 25<sup>eme</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue le 18 octobre 2024 à Malabo.



En vue de pourvoir à ces différents postes, la CEEAC souhaite s'adjointre les services d'un Bureau d'études indépendant et spécialisé dans le recrutement et l'évaluation des ressources humaines avec l'objectif d'être accompagné dans l'évaluation technique des candidats aux postes de Vice-Président, Commissaires, Secrétaire Général et Conseiller juridique.

## **PROFIL DU CONSULTANT/BUREAU D'ÉTUDES**

### **A. Profil du Bureau d'études**

Le Bureau d'études chargé du recrutement doit avoir une expérience avérée d'au moins 15 ans en matière de recrutement et de gestion des Ressources Humaines (RH) dont 10 ans au moins de recrutement de hauts cadres à l'international notamment :

- (i) Des cadres dirigeants ;
- (ii) Des directeurs généraux/coordinateurs d'agences d'exécution pour les organisations internationales ou des administrations publiques.

Le Bureau d'études doit également disposer de :

- (i) Un bilan éprouvé de transparence, d'intégrité et de professionnalisme attesté par des certificats de bonne fin ou de bonne exécution ;
- (ii) Une grande base de données de professionnels de haut niveau ;
- (iii) Des références dans les secteurs public, privé et non-gouvernemental.

### **B. Profil du Personnel du Bureau d'études**

Pour ce processus de recrutement, le Bureau d'études doit disposer du personnel clé suivant :

- (i) **Un/e Chef de mission, Expert en management des ressources humaines**, titulaire au moins d'un Bac+5 en Sciences sociales, gestion des ressources humaines ou équivalent. Il/elle doit disposer au moins :
  - De quinze (15) ans d'expérience professionnelle ;
  - De dix (10) ans d'expériences confirmées dans le recrutement de cadres supérieurs ;
  - D'avoir effectué cinq (5) de missions similaires en tant que Chef de mission ou Expert au cours des dix (10) dernières années.

En plus du Chef de mission, le Bureau d'Etudes devra disposer de cinq (5) autres Experts dans les domaines suivants :

- Un Expert Juriste en Droit Public et international/communautaire ;
- Un Expert Affaires Politiques et Sécurité ;
- Un Expert Economiste ;



- Un Expert en Environnement, agriculture et Développement ;
- Un Expert en sciences sociales.

Les Experts doivent justifier d'au moins :

- Quinze (15) d'expérience professionnelle ;
- Dix (10) ans d'expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise ;
- D'avoir effectué au moins 1 mission similaire en tant que membre d'une mission de recrutement de haut niveau au cours de 10 dernières années.

Les informations détaillées sont consignées dans les TDR en pièce jointe.

Toutes les correspondances de manifestation d'intérêt doivent être transmises au plus tard le 31 mai 2025 à l'adresse mail suivante : [ressources.humaines@ceeac-eccas.org](mailto:ressources.humaines@ceeac-eccas.org)

**Le Président de la Commission**

Ambassadeur Gilberto Da Piedade **VERISSIMO**

